

Stratégie organisationnelle du CSAJ 2023-2026

Préface

Pour construire l'avenir, il faut une vision claire qui détermine à long terme l'activité d'une organisation. La présente stratégie vise à concrétiser et à développer la vision du Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) pour les années 2023-2026. Le CSAJ est l'organisation faîtière d'une soixantaine d'associations et d'organisations de jeunes en Suisse. Elle s'engage politiquement et publiquement pour porter les revendications et défendre les intérêts des associations de jeunes et de la jeunesse en général.

La stratégie organisationnelle 2023-2026 s'inscrit dans la continuité de la stratégie 2020-2022. Si certains éléments centraux restent inchangés, les priorités sont renforcées. L'accent est mis sur les trois domaines clés « une jeunesse engagée », « notre avenir » et « inclusion de tou*tes ». Le travail des années à venir s'orientera autour de ces thèmes prioritaires. Les quatre perspectives « Le CSAJ en tant que lobbyiste », « Le CSAJ en tant que centre des compétences », « Le CSAJ en tant que partenaire » et « Le CSAJ en tant qu'organisation » dictent la manière dont le CSAJ organise son travail. Les domaines d'action et les perspectives constituent ensemble la base du travail de tous les organes du CSAJ.

L'atteinte de ces objectifs ambitieux passera par une approche transversale. Afin de pouvoir répondre aux évolutions à court terme et de permettre des idées innovantes, la présente stratégie renonce ainsi à fixer des objectifs concrets pour chaque projet et domaine. Ceux-ci seront fixés chaque année, en fonction de la situation et conformément à la présente stratégie. Les objectifs organisationnels ci-dessous servent donc de lignes directrices pour orienter le comité et le secrétariat du CSAJ.

Vision

Les jeunes prennent des décisions de manière autonome dans tous les domaines de leur vie. Les jeunes se prennent en charge et assument leur part de responsabilité au sein de la société, en s'impliquant de manière constructive dans l'organisation du monde qui les entoure. Les jeunes sont reconnus en tant qu'acteurs à part entière par la société et par les autorités.

Domaines d'action

1. Une jeunesse engagée

Le travail accompli par des jeunes bénévoles est énorme : ils*elles investissent des millions d'heures bénévolement. C'est cet engagement qui constitue la base de la société civile suisse. Le CSAJ s'engage pour que les conditions optimales pour que cela continue soient réunies en Suisse, pour que cet engagement soit largement encouragé et pour que la société reconnaisse la valeur du travail bénévole.

2. Notre avenir

La Suisse est au seuil de nombreux changements porteurs d'avenir. Les jeunes sont les plus concernés à long terme par ces changements. C'est pourquoi, il est indispensable que les jeunes participent aux discussions politiques et sociales et contribuent ainsi à façonner l'avenir. Le CSAJ, en tant qu'organisation faîtière des associations de jeunesse suisses, participe donc aux discussions s'orientant vers les intérêts des organisations membres.

3. Inclusion de tou*tes

Tou*tes les jeunes de Suisse doivent pouvoir s'épanouir individuellement. Pour cela, l'inclusion sociale de tou*tes est impérative. Le CSAJ s'engage en faveur d'une inclusion sans limite de tou*tes les jeunes dans les associations de jeunesse et dans la société et s'oppose à toute forme de discrimination.

Perspectives

1. Le CSAJ en tant que lobbyiste

Le CSAJ représente les intérêts de ses organisations membres et de leurs jeunes membres aux niveaux national et international et vis-à-vis de la politique, des pouvoirs publics, de la science, de l'économie et de la société civile. À cet égard, Le CSAJ joue un rôle proactif, participe activement au débat actuel et entretient son réseau.

2. Le CSAJ en tant que centre de compétences

Le CSAJ est un centre de compétences dans ses domaines d'action. Il offre à ses membres et aux acteurs externes une solide expertise dans les domaines d'action stratégique « une jeunesse engagée », « notre avenir » et « inclusion de tou*tes ». Pour ses membres, le CSAJ est également un interlocuteur pour les questions organisationnelles et structurelles.

3. Le CSAJ en tant que partenaire

Le CSAJ est un partenaire engagé, fiable et professionnel. Il entretient des contacts avec ses partenaires nationaux et internationaux et continue à développer son réseau de manière ciblée.

4. Le CSAJ en tant qu'organisation

Le CSAJ est une organisation de jeunesse professionnelle, participative et vivante, qui vit selon ses valeurs à l'interne afin de mieux pouvoir les incarner publiquement.

Opérationnalisation

Le comité et la direction collective fixent des objectifs, des critères de réalisation des objectifs et des mesures sur la base de la stratégie organisationnelle. Ceux-ci ainsi que le reporting de fin d'année doivent être présentés à l'assemblée des délégué*es.

Le CSAJ établit une planification financière pluriannuelle pour la durée de la période stratégique, qui montre quels moyens financiers seront utilisés pour la mise en oeuvre des objectifs de l'organisation. L'assemblée des délégué*es adopte la planification financière pluriannuelle. Le budget montre comment les projets existants et nouveaux servent la stratégie organisationnelle.

Le rapport annuel est structuré selon la stratégie organisationnelle.

Objectifs d'organisation par perspective

<p>Le CSAJ en tant que lobbyiste</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le CSAJ connaît les intérêts de ses organisations membres et les représente activement. 2. Le CSAJ se positionne politiquement et aborde des thèmes importants pour la politique de la jeunesse et la stratégie. Pour se faire, il se coordonne avec différents acteurs* de la politique, de l'administration, de la science, de l'économie et de la société. 3. Le CSAJ entretient son réseau au sein des chambres fédérales et s'implique dans des organes politiques nationaux institutionnalisés. Il porte ainsi ses revendications dans le débat politique. 4. Le CSAJ est en échange actif avec les associations d'employeurs et certaines entreprises et les sensibilise à ses revendications.
<p>Le CSAJ en tant que centre de compétences</p>	<ol style="list-style-type: none"> 5. Le CSAJ réalise des projets dans ses domaines d'action et se positionne ainsi en tant que centre de compétences. 6. Le CSAJ soutient ses organisations membres dans les questions organisationnelles et structurelles. 7. Le CSAJ fait bénéficier le public et ses organisations membres de l'expertise qu'il acquiert. 8. Le CSAJ est en contact avec des institutions de recherche et d'autres groupes d'expert*es aux niveaux national et international et soutient, dans la mesure du possible, la recherche et le développement dans ses domaines thématiques.
<p>Le CSAJ en tant que partenaire</p>	<ol style="list-style-type: none"> 9. Le CSAJ entretient activement des échanges avec ses membres afin d'orienter son travail au plus proche de leurs besoins. 10. Le CSAJ est en contact régulier avec des partenaires externes et est apprécié en tant que partenaire engagé, fiable et professionnel. 11. Le CSAJ ne cesse de développer son réseau et entretient des contacts avec une variété d'acteurs de différents secteurs et domaines politiques. 12. Le CSAJ reconstruit ses compétences en matière de représentation internationale.
<p>Le CSAJ en tant qu' organisation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 13. Le CSAJ conserve sa large base de membres et continue de la développer. 14. Le CSAJ détermine ses structures et processus de manière participative, transparente et efficace. Il garantit ainsi un grand professionnalisme. 15. Le CSAJ diversifie ses sources de financement. Ses bases thématiques et structurelles restent larges. 16. Le CSAJ est un employeur exemplaire et inclusif. Le CSAJ vit une culture de travail participative et ouverte et donne aux jeunes la possibilité d'acquérir une première expérience de travail.